



**IMPOSER LA LOI TRAVAIL  
PAR LE 49-3  
QUELLE LÂCHETE !!!  
C'EST UN DENI DE DEMOCRATIE**

**LE PEUPLE NE DOIT PLUS ETRE MEPRISE  
LA RUE DOIT ETRE ENTENDUE  
L'ESCLAVAGE AU TRAVAIL EST REVENU !**

**MAIS LA LOI TRAVAIL  
QU'EST CE QUE C'EST ?**



Augmentation du temps de travail jusqu'à  
**46 h voire 60h**  
sans augmentation de salaire



Par simple accord on peut passer  
**de 10h à 12h**  
de travail maximum par jour



Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de  
**difficultés économiques**



La durée maximale de travail de nuit  
**augmentée**



**Moins d'indemnités**  
pour les malades et les accidenté-e-s licencié-e-s



La durée du congé en cas de décès d'un proche  
**n'est plus garantie par la loi**



**Des changements de dates**  
de congés payés rendus possibles  
au dernier moment



Les 11 heures de repos obligatoires  
par tranche de 24 heures  
**peuvent être fractionnées**



En cas de licenciement illégal,  
l'indemnité prud'homale est  
**plafonnée à 15 mois de salaire**



Une mesure peut être imposée par référendum  
**contre l'avis**  
de 70% des syndicats

La lutte continue

Tous dans la rue et dans  
les actions

Jeudi 26 mai 2016

3H00 : Rond- Point des  
Oies

9H30 : Rassemblement  
Bourse du Travail  
4 rue d'Artois  
Boulogne sur Mer

18h00 : Boulogne Debout  
Jardins de Nausicaa

Depuis le 9 mars, partout en France, la mobilisation des jeunes, d'une partie des salariés, retraités et de la population est visible. (70% des Français sont contre cette loi).

Il est urgent de faire vivre le tous ensemble, rien n'est joué !

**Souvenez-vous du CPE en 2006, la loi avait été votée et en juillet Chirac et De Villepin sous la pression de la rue l'ont abrogée.**

La mobilisation dans le pays était d'une autre ampleur.

Nous appelons aux débrayages massifs, à la grève dans les entreprises et secteurs publics.

Amplifions la mobilisation et ne nous laissons plus confisquer nos droits d'expression de de décision.

Les politiques nous ont trop ignorés, asphyxiés.

Il est grand temps de leur rendre la monnaie de leur pièce !!!

Dans le secteur privé nous revendiquons les 32 heures par semaine pour travailler mieux, travailler tous. La Suède est passée aux 30 heures hebdomadaires depuis plusieurs années, c'est donc possible, le tout c'est de le vouloir.

Donner la priorité de négociation à l'accord d'entreprise, c'est accentuer la pression, le chantage à l'emploi et remettre en cause les droits des salariés. La Convention Collective Nationale pour chaque branche ou filière professionnelle disparaîtra.

Les Congés Payés, la majoration pour heures supplémentaires, le recours à la Médecine du Travail, le licenciement facilité, les avantages individuels ou collectifs, les droits à la formation. Et bien d'autres acquis ou conquis sociaux qui passeront à la trappe !!!

Il y aura un « avant » et « après » loi travail secteur privé puis secteur public.

Ah ! L'inversion de la courbe du chômage, plus personne n'en parle car ils savent depuis fort longtemps qu'elle n'arrivera jamais. Le chômage de masse peut être résolu, ils s'en servent pour mettre en place leurs politiques d'austérité (tout pour les patrons et rien pour les salariés).

Pour les jeunes, ce ne sont pas les dernières annonces qui changeront la donne. Ils ont obtenu ce qui leur revenait de droit depuis de nombreuses années :

- 4 mois de bourses supplémentaires à la fin des études.
- Quota supplémentaire de places en BTS et IUT
- Amélioration de la rémunération des apprentis.

Les jeunes l'ont bien compris : c'est pour les jeunes générations, l'accroissement des inégalités, la précarité, la pauvreté qu'ils vont connaître.

Sans oublier les inégalités professionnelles qui vont encore se creuser pour les femmes (temps partiel, travail de nuit, week-end, soir !!!)

Ce ne sont pas les intimidations, les mises en garde à vue ou les comparutions immédiates qui apaiseront la colère des manifestants, ni l'approche de la période des congés d'été.

Nous avons fait des propositions en termes :

- D'emploi
- De salaires et pensions
- De temps de travail
- De formation
- de protection sociale.
- de garanties collectives.
- de conditions de travail.
- de droits et libertés syndicales.

Propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité de nos vies d'aujourd'hui.

**SANS ATTENDRE IL FAUT LES EXIGER  
NOUS NE POUVONS COMPTER QUE SUR NOUS-MÊMES  
C'EST ENSEMBLE QUE NOUS ALLONS GAGNER**